



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Présenté à une séance extraordinaire du
16 novembre 2015
par la mairesse, madame Diane Aubut

Citoyennes, Citoyens,

Nous vous transmettons par la présente, le rapport annuel du maire traitant de la situation financière de notre municipalité. Les données de ce rapport reposent sur les états financiers vérifiés de 2014 et les prévisions pour la fin de l'année 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, les sujets abordés se résument ainsi :

1. Le résumé financier 2014 (voir page 1, au point 1) et le rapport des vérificateurs externes (voir page 2, au point 1.2);
2. Les indications préliminaires des résultats financiers au 31 décembre 2015 (voir page 2, au point 2.1) et le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2015-2016-2017 (voir page 2, au point 2.2);
3. Les orientations préliminaires du budget 2016 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations 2016-2017-2018 (voir page 2, au point 3);
4. Les rémunérations et allocations des élus (voir page 3, au point 4);
5. Le dépôt de la liste des contrats (25 000 \$ et plus) (voir page 3, au point 5).

1. LE RÉSUMÉ FINANCIER 2014 ET LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

1.1 Résumé financier 2014

Recettes et dépenses

Les opérations financières du fonds d'administration montraient un excédent de l'exercice à des fins fiscales de 339 128 \$; les recettes s'élevaient au total à 3 554 115 \$, comparativement à des dépenses de 3 335 548 \$ et des éléments de conciliation à des fins fiscales de 216 698 \$.

Surplus

Au 31 décembre 2014, la municipalité avait un surplus qui provient de :

Surplus au 31 décembre 2013,	439 513 \$
Résultat net de l'exercice 2014,	<u>339 128 \$</u>
Total	778 641 \$
Ajout affectation à l'exercice 2014	<u>49 910 \$</u>
Surplus au 31 décembre 2014	828 551 \$

Service de la dette

Au 31 décembre 2014, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 4 822 843 \$. Dans ce montant nous retrouvons un emprunt temporaire de 590 645 \$ pour la réfection du réseau d'aqueduc et le nouveau réseau d'égout du secteur Gamelin. Afin de finaliser ces travaux, un emprunt sur 5 ans sera contracté, début 2016, au montant de 755 800 \$. Ce montant sera remboursé par la subvention TECQ du gouvernement du Québec. Le taux d'endettement est de 2,45 % en fonction de la richesse foncière uniformisée (194 541 522 \$) et un endettement per capita de 2 332,13 \$ en raison principalement des travaux d'assainissement des eaux et de la mise aux normes de l'eau potable.

Règlement d'emprunt et échéance :

Aqueduc Île-du-Grand	51 900 \$ échéance 2017
Chemins des îles	69 700 \$ échéance 2019
Aréna	114 600 \$ échéance 2021
Assainissement des eaux	1 860 000 \$ échéance 2025
Mise aux normes	1 522 600 \$ échéance 2032
Mise aux normes	313 400 \$ échéance 2033
Autopompe	300 000 \$ échéance 2024
Emprunt temporaire	590 643 \$ échéance 2015

Remboursement de la dette en 2014

Capital	525 600 \$
Intérêts	<u>147 002 \$</u>
Total	672 602 \$

1.2 Le rapport des vérificateurs

Les vérificateurs de notre municipalité, la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette, s.e.n.c.r.l. ont produit un rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014. Ce rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. LES CONSTATS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

2.1 Les indications préliminaires des états financiers de l'année 2015

Les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2015 s'élevaient à 3 434 960 \$. L'analyse des résultats d'opération jusqu'à ce jour indique que nous devrions

enregistrer un équilibre budgétaire pour l'année 2015 sans l'utilisation de l'ensemble des surplus accumulés tel que prévu lors de l'adoption du budget qui était de 78 040 \$. À moins d'imprévus de fin d'année, nous réussirons à équilibrer les revenus et dépenses pour l'année 2015 sans surplus ou déficit.

Certaines dépenses ont été remises au budget 2016 en raison de manque de ressources, d'autorisations de ministère non reçues et de la non-signature de la convention collective.

À ce seul chapitre, une somme de plus de 25 000 \$ était réservée pour le règlement des rétroactivités, sur salaire, pour les années 2014 et 2015. Ce montant est actuellement dans les prévisions budgétaires de 2015. Si ces dernières sont versées seulement en 2016, une réserve sera faite, à même le budget 2015, afin de pallier à cette dépense.

Comme vous le verrez dans le point suivant, l'enseigne en bordure de la route 138, dans le cadre du pacte fiscal et les bornes-fontaines sèches sont remises en raison des discussions avec les ministères concernés.

De plus, en raison de l'excellent prix que nous avons obtenu pour la réparation des chemins (asphaltage), la municipalité a dépassé son budget prévu à ce chapitre.

2.2 Le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2015-2016-2017

Ce programme, qui a comme but premier de planifier les dépenses d'immobilisations de la municipalité en fonction d'un niveau d'endettement acceptable, a été adopté en même temps que les prévisions budgétaires 2015.

Les prévisions s'élevaient pour ces trois années à 1 463 500 \$ dont 107 500 \$ pour l'année 2015, 967 000 \$ pour 2016 et 389 000 \$ pour 2017.

Voici le suivi des projets prévus pour 2015 :

<u>Projet</u>	<u>Montant</u>	<u>Suivi</u>
Équipement de bureau	5 000 \$	Réalisé
Borne-fontaine sèche	15 000 \$	Remis 2016
Véhicule – Voirie	25 000 \$	Réalisé
Voirie – Machinerie	3 500 \$	Réalisé
Pacte rural – Enseigne	28 000 \$	Remis
Voirie municipale	31 000 \$	Remis

D'autres projets non planifiés ont été réalisés ou seront réalisés au cours de l'année 2015.

Bornes électriques	12 000 \$	Décembre
Virée pour véhicule de service	5 150 \$	Réalisé
Aréna – Banc arbitre	1 000 \$	Réalisé

Projets 2016 (en révision lors du dépôt du budget 2016)

Équipement de bureau	35 000 \$
Équipement de pompier	15 000 \$
Voirie municipale	24 000 \$
Pacte rural (projet à définir)	20 000 \$
Aréna – Équipements	3 000 \$
Programme de revitalisation	20 000 \$
Nouvel hôtel de ville	750 000 \$
Véhicule d'urgence (poste de commandement)	100 000 \$

Projets 2017 (en révision lors du dépôt du budget 2016)

Équipement de bureau	7 000 \$
Équipement de pompier	15 000 \$
Voirie municipale	24 000 \$
Pacte rural (projet à définir)	20 000 \$
Aqueduc	300 000 \$
Aréna – Équipements	3 000 \$
Programme de revitalisation	20 000 \$

3. LES ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES DU BUDGET 2016 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Orientations et priorités, exercice financier 2016

En cette période d'austérité, la municipalité fait face à de nouvelles réalités imposées par le gouvernement. Nous devons agir avec vigilance afin de ne pas pénaliser les citoyennes et citoyens de notre municipalité.

De plus, la lourdeur administrative et règlementaire vis-à-vis les administrations municipales rend les processus difficiles et souvent compliqués pour répondre aux exigences des différents ministères du gouvernement du Québec.

À notre troisième année de mandat, les priorités retenues pour l'année 2016 seront les suivantes :

- Réaliser le projet de réfection de l'hôtel de ville actuel en agrandissant le rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'améliorer les services offerts et l'accessibilité des lieux à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité.
- Durant la dernière année, la municipalité a procédé à une consultation auprès de la population ce qui a permis de dégager quelques éléments nous permettant d'élaborer un plan d'action triennal qui devra être adopté afin d'assurer le développement des services de loisirs, de la culture ainsi que de la vie communautaire de la municipalité :

- Réaménagement du terrain de tennis, aménagement d'un espace vert et parc familial à l'arrière de l'hôtel de ville;
- Réfection du terrain de balle donnée, drainage et réparation de la clôture;
- Aménagement d'un quai et mise en place d'un projet de location de kayak. Ce projet se développe en collaboration avec l'Association des pourvoyeurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade ainsi que Développement économique Canada où une demande de subvention a été présentée;
- Rénovation du centre récréatif Jean-Guy Houle permettant d'en maximiser l'utilisation. Une demande de subvention a également été présentée afin de réaliser ce projet.

- Poursuivre les efforts de développement économique, touristique et culturel :

- Poursuivre les efforts de développement et promotion résidentielle;
- Collaborer avec le milieu au développement touristique.

- Poursuivre notre travail concernant la revitalisation de la municipalité :

- Amélioration de l'intersection de la rue Sainte-Anne et boulevard de Lanaudière avec le ministère du Transport du Québec;
- Inciter la population (citoyens, commerçants, municipalité) à faire des efforts supplémentaires afin de poursuivre l'embellissement du village.

- Poursuivre l'application du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés.

- Travailler de concert avec le comité organisateur des fêtes du 350^e anniversaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le but de planifier les festivités qui débiteront le 31 décembre 2016.

Ces priorités seront au centre des préoccupations du conseil municipal, tout en assurant une gestion efficace et serrée de nos revenus et dépenses.

4. RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), voici les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent annuellement de la municipalité ou d'un organisme supra municipal sont :

Organisme	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	Maire	9 298 \$	4 649 \$	13 947 \$
	Conseiller	3 099 \$	1 550 \$	4 648 \$
MRC des Chenaux	Maire	6 688 \$	3 345 \$	10 033 \$

5. LE DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS (25 000 \$ ET PLUS)

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai également déposé une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou des contrats cumulant plusieurs dépenses de 2 000 \$ dont le total excède 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière déposé en novembre 2014.

<u>Contractant</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant</u>
CGER	location autopompe	27 730,90 \$
Ent. Rivard & Frères Inc.	contrat déneigement	212 703,78 \$
Hydro-Québec	électricité	187 100,26 \$
Maskimo construction	travaux aqueduc et égout	760 074,91 \$
Maskimo Construction	pavage	95 791,59 \$
Ministre des Finances	service de la SQ	179 861,00 \$
M.R.C. des Chenaux	quote-part, recyclage, ordures, enfouissement et inspecteur	436 827,84 \$
Municipalité Batiscan	achat d'eau, emprunt	182 313,37 \$
Ultima Inc. (Groupe)	assurances	43 856,00 \$
Croix-Bleu du Québec	assurances collectives	26 871,26 \$
Forage Tetson	aqueduc	72 774,53 \$
Groupe Lafrenière	achat souffleur à neige	
Tracteurs	pièces et réparation	32 695,92 \$
Pluritec	services d'ingénieurs	44 129,16 \$
Total :		2 300 675,52 \$

Invitation

Le **budget 2016** ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 21 décembre 2015, à 19 h 30**, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe. Le conseil municipal vous invite à venir assister à cette séance afin de prendre connaissance du dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016.

La mairesse,
Diane Aubut